

Respectez  
une **dose**  
**plafond**

# Prescriptions Viticulture

Pour les cultures viticoles, l'obligation en zone vulnérable est de ne pas dépasser les doses plafond indiquées dans les tableaux ci-dessous, tous apports d'azote confondus (apports sous forme minérale, organique ou par l'eau d'irrigation).



## Vigne de raisin de cuve

Culture	Rendement prévisionnel	Vigueur observée	Dose plafond	
			Vigne enherbée tous les inter-rangs	Autres pratiques d'entretien
AOP	35 à 55 hl/ha	Très faible	50 u	50 u
		Faible	50 u	30 u
		Moyenne	30 u	0 u
		Forte	0 u	0 u
IGP/VSIG	90 hl/ha	Très faible	70 u	70 u
		Faible	70 u	50 u
		Moyenne	50 u	30 u
		Forte	0 u	0 u

## Vignes mères et pépinières

Culture	Rendement prévisionnel	Dose plafond d'azote	Recommandations de fertilisations
Vignes mères	50 000 m/ha	60 u	Réduction de dose si constat de calibre trop important Augmentation de dose (jusqu'à 90/100 u/ha) si pousses trop réduites
Pépinières	160 000 plants/ha	Derrière céréales : 60 à 90 u/ha  Derrière maraîchage : 60 à 90 u/ha	



## Raisin de table

Culture	Vigueur observée	Dose plafond	
		Vigne enherbée tous les inter-rangs	Autres pratiques d'entretien
Raisin de table	Très faible	70 u	70 u
	Faible	70 u	50 u
	Moyenne	50 u	30 u
	Forte	0 u	0 u